

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2019/12

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

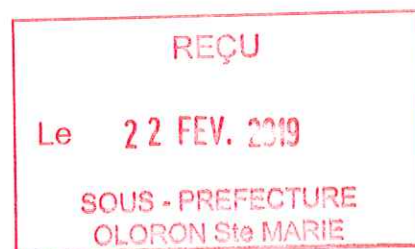
L'An deux mille dix-huit et le mardi 12 février à 18 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 24 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, TOUTU, MOULAT et M. AUSSANT, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, DUCHATEAU, MOUNAUT, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET.

Présent suppléants : Mmes MESPLE-SOMPS et LECOMTE.

Mme HELIP donne procuration à M. SARRAILH
Mme BARRAQUE donne procuration à M. LABERNADIE

Secrétaire de séance : M. GOMEZ



OBJET : FINANCES – BUDGET AUTONOME CENTRE D'ALLOTLEMENT (M14 soumis au FCTVA) - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Pour ce point, Monsieur le Président quitte la séance, et laisse la Présidence à Monsieur Fernand MARTIN, 1^{er} vice-président.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

VOTE le Compte Administratif du budget autonome du CENTRE D'ALLOTLEMENT de l'exercice 2018 et,

ARRETE ainsi les comptes :

	Prévisions	Réalisations (sans les reports de l'année N-1)	Reports année N-1	Réalisations (avec les articles 001 et 002)	Résultats de clôture 2018 (A)	RAR 2018 (B)	RESULTATS CUMULES (A + B)
Investissement							
Dépenses	21 557 €	21 555,55 €	0	21 555,55 €		0	
Recettes	25 074 €	22 585,40 €	2 488,70 €	25 074,10 €	3 518,55 €	0	3 518,55 €
Fonctionnement							
Dépenses	27 316 €	24 339,88 €	1 974,68 €	26 314,56 €	- 3 004,53 €		- 3 004,53 €
Recettes	27 316 €	23 310,03 €	0,00 €	23 310,03 €			
TOTAL :					514,02 €		514,02 €

Compte tenu des restes à réaliser, le résultat cumulé est de + 514,02 €.

Le Président

Jean-Paul CASAUBON

